



Communiqué de presse 3 mai 2016

Assemblée générale d'ENGIE du 3 mai 2016

L'Assemblée générale mixte a réuni, le 3 mai 2016, 20 452 actionnaires sous la présidence de M. Gérard Mestrallet.

L'ensemble des résolutions a été approuvé et les actionnaires ont notamment¹ :

- approuvé les comptes et l'affectation du résultat de l'exercice 2015. Le dividende au titre de l'exercice 2015 a été fixé à 1 euro par action² ;
- pris acte du départ de M. Jean-Louis Beffa et de Lord Simon of Highbury, qui n'avaient pas sollicité le renouvellement de leur mandat ; l'Assemblée générale leur a exprimé toute sa reconnaissance ; M. Beffa et Lord Simon of Highbury ont fait preuve d'un soutien et d'un accompagnement importants sur une très longue période. Ils ont su apporter leur expérience de direction d'un groupe mondial. Leur appui s'est avéré déterminant, de même que le courage, la clarté et la détermination dont ils ont fait preuve lors des moments difficiles de la vie du Groupe ;
- nommé en qualité d'administrateur indépendant pour une durée de 4 ans, Sir Peter Ricketts et M. Fabrice Brégier qui apporteront notamment leurs expertises respectives géostratégiques et industrielles ;
- renouvelé pour une durée de 4 ans les mandats d'administrateurs de M. Gérard Mestrallet et de Mme Isabelle Kocher.

A l'issue de l'Assemblée générale, le Conseil d'administration a nommé Isabelle Kocher Directeur Général d'ENGIE dans le cadre d'une gouvernance dissociée. Elle succède à Gérard Mestrallet qui devient Président du Conseil d'administration pour une durée fixée à 2 ans.

Conformément à la loi, Isabelle Kocher assure désormais la direction et la gestion de l'entreprise. Elle exerce les pouvoirs de décision, de représentation et de communication en toutes circonstances au nom de la société, avec possibilité de délégation. Elle propose au Conseil la stratégie de l'entreprise.

¹ Les résultats du scrutin sont disponibles sur notre site Internet ainsi que la rediffusion de l'Assemblée générale, retransmise en direct le 3 mai.

² Le solde du dividende, soit 0,50 euro par action, sera détaché le 5 mai 2016 et mis en paiement le 9 mai 2016 ; l'acompte de 0,50 euro par action a été versé le 15 octobre 2015.



Gérard Mestrallet préside le Conseil d'administration dont il anime et organise les travaux. Il poursuivra une fonction de représentation auprès des instances nationales et internationales, ces missions étant effectuées en étroite liaison avec le Directeur Général.

Le Conseil d'administration a également revu la composition de certains de ses comités, présidés respectivement par :

- Mme Ann-Kristin Achleitner, pour le Comité pour l'éthique, l'environnement et le développement durable
- M. Edmond Alphandéry, pour le Comité de la stratégie, des investissements et des technologies
- M. Aldo Cardoso, pour le Comité d'audit
- Mme Françoise Malrieu, pour le Comité des nominations et des rémunérations

Il a, par ailleurs, décidé le principe d'un acompte sur dividende de 0,50 euro par action au titre de l'exercice 2016, qui serait versé le 14 octobre 2016.

Avec les nouvelles nominations, le Conseil d'administration est désormais composé de 19 membres³ dont 8 indépendants³, 3 administrateurs représentant les salariés, un administrateur représentant les salariés actionnaires, ainsi que 5 administrateurs représentant ou nommés sur proposition de l'Etat français. Le Conseil d'administration compte 63 % de femmes, ce qui en fait le Conseil le plus féminisé du CAC 40. 5 nationalités différentes sont présentes.

Le Conseil d'administration d'ENGIE tient à saluer Gérard Mestrallet pour son exceptionnel engagement personnel et pour l'ensemble de ses réalisations en tant que Président Directeur Général du Groupe. Il a réussi en 30 ans à créer un leader français mondialement reconnu dans le secteur de l'énergie.

Il a su par ses qualités d'entrepreneur traverser des périodes économiques difficiles tout en préparant le Groupe à faire face aux enjeux majeurs de la transition énergétique.

Après avoir été le Président exécutif du Groupe, le Conseil d'administration le remercie d'avoir accepté de continuer à assurer la présidence du Conseil, et de mettre pendant deux années au service de son nouveau Directeur Général son expérience, sa compréhension et sa connaissance des marchés et de ses acteurs.

³ La nomination de Sir Peter Ricketts en tant qu'Administrateur d'ENGIE prendra effet le 1^{er} août, par l'acceptation de son mandat par ce dernier conformément aux règles applicables aux anciens hauts fonctionnaires britanniques.



À propos d'ENGIE

ENGIE inscrit la croissance responsable au cœur de ses métiers (électricité, gaz naturel, services à l'énergie) pour relever les grands enjeux de la transition énergétique vers une économie sobre en carbone : l'accès à une énergie durable, l'atténuation et l'adaptation au changement climatique et l'utilisation raisonnée des ressources. Le Groupe développe des solutions performantes et innovantes pour les particuliers, les villes et les entreprises en s'appuyant notamment sur son expertise dans quatre secteurs clés : les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, le gaz naturel liquéfié et les technologies numériques. ENGIE compte 154 950 collaborateurs dans le monde pour un chiffre d'affaires en 2015 de 69,9 milliards d'euros. Côté à Paris et Bruxelles (ENGI), le Groupe est représenté dans les principaux indices internationaux : CAC 40, BEL 20, DJ Euro Stoxx 50, Euronext 100, FTSE Eurotop 100, MSCI Europe, DJSI World, DJSI Europe et Euronext Vigeo (Eurozone 120, Europe 120 et France 20).

Contact presse :

Tél. France : +33 (0)1 44 22 24 35

Tél. Belgique : +32 (0)2 510 76 70

Courrier électronique : engiepress@engie.com

Contact relations investisseurs :

Tél. : +33 (0)1 44 22 66 29

Courrier électronique : ir@engie.com



ENGIEgroup

SIEGE D'ENGIE

Tour T1 – 1 place Samuel de Champlain – Faubourg de l'Arche – 92930 Paris La Défense cedex – France

Tél. : +33 (0)1 44 22 00 00

ENGIE – SA AU CAPITAL DE 2 435 285 011 EUROS – RCS NANTERRE 542 107 651

engie.com